

LE PETIT MORIZÉEN

Le magazine d'information de Morizès



Cascade de la Vignague - Gabriel Merlaut

JANVIER 2021

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Editorial	p. 3
Feuille de route	p. 4
Vos élus / employés municipaux	p. 5
Commissions communales	p. 5
Budget	p. 6
Aménagement du parvis de la mairie	p. 7
Cimetière	p. 7
Travaux de l'église programmés 2021	p. 7
Travaux VC7	p. 7

VIE LOCALE

Repas communal	p. 8
La crise Covid 19 et les masques	p. 8
Réouverture de la bibliothèque	p. 9
Commémorations	p. 9
Site internet / alerte sms	p. 9
Recensement	p. 9

VIE ASSOCIATIVE

Le cercle de la paix	p. 10
Entre ceps et cèdres	p. 10
F.N.A.C.A.	p. 11
Morizès Bybe	p. 11
L'ACCA	p. 12
L'ASM	p. 12
APE Bacalomômes	p. 17
Entr'aide et loisirs	p. 17
L'Arbre de vie	p. 18
Morizès cyclotourisme	p. 18
Bridge club La Réole	p. 18
Anim'actions	p. 19
Comité des fêtes	p. 19
Tennis	p. 19
Morizès moto club	p. 20
Les alternatives de Lilly	p. 20

VIE COMMUNAUTAIRE

Dispositif de soutien exceptionnel pour les entreprises	p. 21
Transport à la demande	p. 21
Fourgon @pefem Rural'IT	p. 21
Le P.L.U.I.	p. 22
L'USTOM	p. 22

VIE PRATIQUE

Boîtes aux lettres et fibre	p. 25
Frelons asiatiques	p. 25
Aide départementale pour travaux d'assainissement non collectif	p. 25
Nuisances et bruits	p. 26
Brulage des déchets verts	p. 26
Epaves	p. 26
Déjections canines	p. 26
Numéros utiles.....	p. 27
Etat civil	p. 27

MEMENTO	p. 13 à 16
---------------	------------



MAGAZINE D'INFORMATION DE MORIZES
Janvier 2021

Directeur de la publication :
Michèle CHOVIN

Rédaction et Réalisation :
Commission Information / Bulletin Municipale

Crédit photos :
commune de Morizès
CANVA

Impression :
Print'o Clock

*Diffusion gratuite
Reproduction totale ou partielle interdite*

EDITORIAL



L'année 2020 restera dans nos mémoires, durablement marquées des affres du confinement général et de l'état de sidération dans lequel il nous a plongés. Nos habitudes de vie et de travail, nos relations familiales et professionnelles ont été pour un temps profondément et parfois douloureusement bouleversées. Le temps pour retrouver notre mode de vie d'avant viendra et demandera de la patience.

Au milieu de ces tourments, le 15 mars dernier, vous nous avez confié la gestion de la commune pour les six années à venir ; l'ensemble de vos élus vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée.

Dès le lendemain, la crise sanitaire a modifié la procédure électorale et le nouveau Conseil municipal a dû rester en attente de son installation pendant plus de deux mois !

Cette nouvelle équipe, motivée et investie dès son élection, s'est mobilisée au service des habitants en distribuant des masques avec équité et parcimonie puisque très rares au début de ce premier confinement.

Ensuite, le 29 mai, le Maire et les Adjointes ont été enfin élus à huis clos dans la vaste salle du Foyer Rural, nous rappelant avec amertume l'interdiction de se rassembler ; merci à toutes et à tous d'avoir suivi et de respecter encore les restrictions gouvernementales.

Comme pour le premier confinement durant lequel vous avez pu vous manifester par téléphone, message et mail, continuez à vous exprimer, partager, communiquer avec nous par ces biais-là.

L'équipe municipale, Pascal, Véronique et moi-même restons à votre disposition.

Confinement, gestes barrières, masques ont éprouvé le lien social, nous privant de moments de partage festifs et agréables que nous apprécions tous.

Brutalement, toutes les formes associatives se sont écroulées. Privés d'activités depuis trop longtemps, les bénévoles de nos associations gardent motivation et envie pour nous offrir de belles animations dans des jours prochains meilleurs.

Le danger du désengagement qui s'installe avec le temps capitulera face à la vitalité du lien social et de la qualité de vie de notre « Village d'Avenir ».

L'altruisme et la fraternité que Morizès revendique depuis longtemps restent et resteront notre force, assurément.

Dès le début du déconfinement, dans le cadre d'un protocole drastique, tous les enfants ont réinvesti peu à peu les écoles du Bacalomo.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidée durant cette période délicate et inédite, ô combien anxiogène !

Les directives nationales ont rendu complexes les prises de décision ; grâce à un dialogue constructif entre les maires, les enseignants, les parents et le personnel du Regroupement Pédagogique, la reprise de l'école et de la cantine fut sereine et sécurisée.

Nous avons été séparés physiquement, ce qui nous a rendus proches et soucieux de nos voisins. Je pense avec tristesse à ceux qui sont partis seuls et à ceux qui ont vécu un deuil impossible, à qui j'adresse tout mon réconfort. Tous, nous avons connu des répercussions diverses (emploi-finances-maladie-famille-moral...) et il est important que chacun prenne soin de lui et des autres.

L'empathie, le partage et le soutien mutuel sont la clé pour améliorer le quotidien de chacun.

Je souhaite que la lecture de notre bulletin municipal, fenêtre ouverte sur notre village, symbole de la vie morizéenne et du travail qui doivent continuer pour l'Après Coronavirus, vous procure un court moment de retour à la vie normale.

Malgré un début de mandat compliqué, votre équipe dévouée, élus et employés municipaux, fait avancer les projets pour notre village dont nous souhaitons préserver l'identité, l'harmonie et la qualité de vie qui nous sont chères.

Espérons que 2021 marque pour nous une sortie progressive de cette épreuve et ouvre le temps d'après, un temps réparateur retissant les liens du bien vivre ensemble.

Quels vœux pour 2021 ? Je vous adresse très sincèrement tous mes vœux de santé, de bonheur et de sérénité.

Michèle Chovin - Maire

MORIZES, VILLAGE D'AVENIR

Le 15 mars dernier, vous avez été invités à choisir l'équipe municipale qui s'engagerait pour vous permettre de vivre toujours mieux dans notre village pour les 6 ans à venir.

Cette liste est composée de personnes aux diverses compétences, disponibles et motivées rassemblées autour d'un projet réaliste.

Parmi les élus sortants, 6 ont souhaité poursuivre leur engagement et 9 nouveaux candidats nous ont rejoints, représentatifs une nouvelle fois de la diversité de notre village.

Il nous paraît important de nous engager sur la voie de la transition environnementale et de viser l'exemplarité au sein de la municipalité.



AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

- Poursuivre les aménagements au foyer rural, la mise aux normes de l'éclairage public, l'entretien des bâtiments, de la voirie et du cimetière.
- Améliorer la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite dans le bourg.
- Faciliter la transmission des informations, site internet, affichage municipal...
- Favoriser le dialogue entre agriculteurs et riverains en s'appuyant sur la charte départementale (Charte des riverains)
- Aménager l'entrée du village côté « Ruisseau des fleurs » et poursuivre le fleurissement du village

RENFORCER LES SOLIDARITES ET AGIR POUR LE BIEN DE TOUS

- Proposer l'accès à une mutuelle de santé via la mise en place d'un contrat de santé mutualisé
- Poursuivre les partenariats engagés avec les associations à vocation sociale du territoire
- Favoriser les activités sport-santé et poursuivre notre soutien aux associations locales
- Continuer à donner la priorité à nos enfants en poursuivant notre engagement au sein du syndicat BACALOMO
- Mettre en place des jardins partagés
- Valoriser les démarches environnementales pour l'obtention de labels

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

de gauche à droite

Francis RUINIER / Sylviane CERTAIN / Stéphanie BORDAS / Alain BOUQUET (2° adjoint) / Michèle CHOVIN (Maire) / Vincent TOULAT / Nathalie TARTAGLINO / Patrick VASSEUR / Laurent BERNEDE / Coralie BERNADOU / Yannick DEZELLIS (3° adjoint) / Olivier LELEU / Anthony GENESTAL / Philippe CORRIOLS (1° adjoint) / Isabelle DUBOURG

PRESERVER LES RESSOURCES

- Etudier la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux
- Réutiliser les déchets verts via l'acquisition d'un broyeur pour la commune
- Continuer d'aider les organisateurs de manifestations sportives et culturelles à s'inscrire dans la démarche du développement durable.
- Beaucoup de ces mesures coûtent peu, certaines entraînent de l'investissement mais peuvent éviter dans le futur des dépenses importantes. Nous continuerons donc de maîtriser la pression fiscale et l'endettement de la commune.

VOS ÉLUS



Michèle CHOVIN
Maire



Philippe CORRIOLS
1° adjoint



Alain BOUQUET
2° adjoint



Yannick DEZELLIS
3° adjoint



Coralie BERNADOU



Laurent BERNEDE



Stéphanie BORDAS



Sylviane CERTAIN



Isabelle DUBOURG



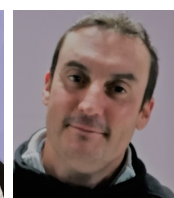
Anthony GENESTAL



Olivier LELEU



Nathalie TARTAGLINO



Vincent TOULAT



Francis RUINIER



Patrick VASSEUR

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Véronique GOUJON : notre secrétaire vous accueille lors des ouvertures de la mairie au public.

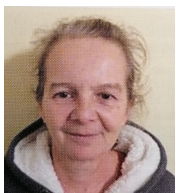
Disponible, efficace et professionnelle, elle maîtrise parfaitement les procédures administratives les plus complexes ; elle est une précieuse collaboratrice de l'équipe municipale.

Véronique est aujourd'hui Rédacteur Principal et a reçu le 11 janvier 2020 la Médaille d'Honneur Régionale Départementale, marque de respect et de remerciement pour son dévouement au service de Morizès pendant plus de 20 ans. La médaille d'argent ne récompense pas seulement l'ancienneté mais aussi la qualité du travail.



Pascal TOZZATO : est chargé de l'entretien de la commune : plus de 11 km de voirie communale, les trottoirs et places du bourg, les nombreux espaces verts, les structures dédiées aux associations sportives, le cimetière... Afin que notre village reste propre, il ramasse régulièrement les sacs poubelles laissés çà et là et plus particulièrement aux bornes de collecte du verre par les personnes indécrites.

Il entretient et rénove le patrimoine. Il apporte volontiers son aide lors de manifestations communales ou communautaires.



Arlette SUBINLOU : Employée de la commune depuis 2014, Arlette assure une fois par semaine l'entretien de la mairie, du foyer rural et des toilettes publiques.

Commissions communales

FINANCES

Philippe CORRIOLS (VP)
Laurent BERNEDE (sup)
Francis RUINIER
Yannick DEZELLIS
Sandrine PIVA (hors conseil)

BATIMENTS ET PATRIMOINE

Stéphanie BORDAS (VP)
Alain BOUQUET (sup)
Laurent BERNEDE
Vincent TOULAT
Patrick VASSEUR
Philippe SAURIN (hors conseil)

CULTURE & BIBLIOTHEQUE

Sylviane CERTAIN (VP)
Stéphanie BORDAS (sup)
Sandra D'OLIVEIRA (hors conseil)
Béatrice PAUMIER (hors conseil)

VIE ASSOCIATIVE

Laurent BERNEDE (VP)
Stéphanie BORDAS (sup)
Alain BOUQUET
Sylviane CERTAIN
Philippe CORRIOLS
Francis RUINIER

SPORT

Laurent BERNEDE (VP)
Anthony GENESTAL (sup)
Nathalie TARTAGLINO
Vincent TOULAT

CIMETIERE

Isabelle DUBOURG (VP)
Alain BOUQUET
Yannick DEZELLIS
Christelle CASSY TARTAS (hors conseil)
Sandrine PIVA (hors conseil)
Philippe DARCOS (hors conseil)

VOIRIE ET AMENAGEMENT PUBLIC

Alain BOUQUET (VP)
Olivier LELEU (suppléant)
Yannick DEZELLIS
Anthony GENESTAL
Philippe CORRIOLS
Francis RUINIER
Sylviane CERTAIN
FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE
Isabelle DUBOURG (VP)
Coralie BERNADOU
Nathalie TARTAGLINO

INFORMATION & COMMUNICATION

Stéphanie BORDAS (VP)
Philippe CORRIOLS (sup)
Isabelle DUBOURG

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Patrick VASSEUR (VP)
Sylviane CERTAIN (sup)
Yannick DEZELLIS
Philippe CORRIOLS
Nathalie TARTAGLINO
Sandrine PIVA (hors conseil)

FOYER RURAL

Coralie BERNADOU (VP)
Philippe CORRIOLS (sup)
Yannick DEZELLIS
Alain BOUQUET
Anthony GENESTAL
Francis RUINIER

LE BUDGET

Le vote du budget est un moment important dans la vie de notre commune. Préparé par le Maire et la commission municipale des finances, le budget est approuvé par le Conseil Municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année. Il est le reflet des actions et des projets décidés par le Conseil Municipal. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le Conseil Municipal. Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la commune.

LES GRANDS PRINCIPES DU BUDGET

Principe de l'annualité : L'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile : il commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Il doit être voté un budget par an mais le Conseil Municipal peut apporter des modifications en cours d'année en votant des « décisions modificatives ». Le budget doit être exécuté dans l'année.

Principe d'universalité : L'ensemble des recettes est destiné à financer l'ensemble des dépenses.

Principe de l'unité : Toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer sur un document unique (budget principal).

Principe de l'équilibre : Il signifie que les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement et être évaluées de façon sincère.

Principe de l'antériorité : En principe, le budget de l'année doit être voté avant le 1er janvier. En pratique, le 31 mars a été fixé comme date limite de vote du budget. L'année de renouvellement des conseils municipaux, la date limite de vote du budget est fixée au 30 avril. En 2020, du fait de la crise sanitaire et de la mise en route tardive du nouveau Conseil Municipal, le budget de la commune de Morizès a été voté le 29 juin 2020.

QUELS SONT LES DIFFERENTS DOCUMENTS BUDGETAIRES ?

Le budget principal : Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les décisions modificatives

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le Conseil Municipal, qui vote alors une décision modificative.

Les budgets annexes

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par le Conseil Municipal,

doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, etc.).

Ils permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Le compte administratif

A l'issue de la gestion, doit être voté le compte administratif qui arrête le résultat de l'exercice.

COMMENT EST CONSTITUE LE BUDGET DE LA COMMUNE DE MORIZES ?

1/ Le budget communal principal se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement :

1. La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

2. La section d'investissement présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours (acquisitions immobilières ou travaux nouveaux)

2/ Budget annexe

Pour certains services locaux spécialisés comme la gestion du local communal qui accueille notre Epicerie Morizéenne et le cabinet d'infirmière de Madame Lesport, il convient de mettre en place un budget annexe, distinct du budget principal.

Le 2 mars 2020, lors du dernier Conseil Municipal du mandat 2014-2020, vos élus ont approuvé un Compte Administratif 2019 en situation d'excédent :

- Excédent de fonctionnement : 196 373,30 €
- Excédent d'investissement : 42 126,04 €

Ces résultats témoignent d'une gestion saine des finances communales depuis plusieurs années. Les excédents enregistrés nous ont permis de financer nos besoins en investissement et de reverser un peu plus de 146 000 € à la section de fonctionnement du budget 2020.

Cela a permis au nouveau Conseil Municipal d'aborder l'année 2020 avec beaucoup de sérénité et, en conséquence, de permettre à vos élus de décider de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

Notre budget communal principal 2020 se présente comme suit :

- Section de fonctionnement : 450 179,34 €
- Section d'investissement : 229 560,00 €

Le budget annexe Multiple Rural 2020 se présente comme suit :

- Section de fonctionnement : 18 242,05 €
- Section d'investissement : 9 656,40 €

AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE

Suite au rapport de diagnostic pour l'accessibilité aux personnes handicapées d'un Établissement Recevant du Public (ERP), et afin de se mettre en conformité avec la loi, une rampe handicapée a été aménagée, il y a quelques années, pour accéder à la mairie et à l'école. Son accès était devenu difficile, voire dangereux, à cause de la traversée de la petite place très dégradée située devant le local "pétanque- tennis", qui amène au départ de cette rampe.

Le Conseil municipal a décidé de réaménager l'ensemble.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TEGR et terminés la veille du premier confinement.

Le coût total est de 25 446 €.

L'État a accordé une dotation d'équipement de 8 025 €. Il reste maintenant à sécuriser la rampe par un garde-corps : des devis ont été demandés.

TRAVAUX DE L'EGLISE PROGRAMMÉS 2021

Le remplacement des 8 abat-sons de l'Église devait être réalisé au cours de l'année 2020 par l'artisan campanaire de la SARL Ach Nhp de Bernos Beaulac.

En raison de la pandémie, l'entreprise a pris beaucoup de retard.

Au vu de la détérioration des abat-sons entraînant la dégradation du plancher intermédiaire et des poutres de l'Église, ce chantier est programmé dans les plus brefs délais, soit janvier 2021.

Le montant total des travaux est de 10 944 €.

Une subvention de 3 192 € a été allouée au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux.

photo d'abat-sons rénovés



CIMETIERE

Dès le début du précédent mandat, en 2014, il fut décidé de mettre en place une reprise de concessions abandonnées dans le cimetière.

Deux années furent nécessaires à la Commission Municipale pour réaliser un « état des lieux » : sur un total de 337 concessions, on dénombra 77 tombes abandonnées et 71 tombes sans aucun registre.

La procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière fut approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 19 juin 2017.

Son contenu extrêmement pointilleux a été rigoureusement respecté et a pris fin le 16 décembre 2020.

Un mois après, soit le 16 janvier 2021, un nouveau procès-verbal doit être affiché en mairie et aux portes du cimetière pendant 1 mois.



A partir du 16 février 2021, après délibération du Conseil Municipal, le Maire pourra à nouveau attribuer les terrains des concessions abandonnées après avoir scrupuleusement respecté trois formalités :

procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans l'emplacement et les réunir dans un cercueil.

procéder à la réinhumation immédiate de ces restes dans un ossuaire affecté à perpétuité.

consigner les noms des personnes dans un registre tenu à la disposition du public.

TRAVAUX VC 7



Au début du mois de juin, un énorme trou est apparu dans la chaussée du VC7 au lieu dit "Les tuileries".

Plusieurs avis ont été demandés, et des travaux réalisés d'urgence pour éviter l'effondrement de la chaussée sur une cinquantaine de mètres ce qui aurait évidemment entrainé une fermeture de cette voie à la circulation. Le montant des travaux s'élève à 4 560€ hors taxes.

REPAS COMMUNAL

C'est le 8 mars 2020 que nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas communal offert par la municipalité. 88 personnes étaient présentes.

Le traiteur Jean-Noel Ossard avait concocté une délicieuse poule au pot.

L'animation était assurée par le magicien Gérard Bergé qui a beaucoup amusé les invités.

Tout le monde a apprécié cette incontournable journée de convivialité.

En ce 8 mars, on commençait à parler sérieusement du covid 19 sans se douter que cette journée de retrouvailles serait la dernière pour 2020.

En effet la covid 19 a eu raison de toutes les manifestations prévues par nos associations :

les fêtes de printemps et d'automne organisées par le Comité des Fêtes, la journée des associations et le marché nocturne coordonnés par le cercle de la paix, les repas de Morizès bybe, de l'ASM et de l'APE Bacalomômes ont dû être annulés. Monsieur Rino Piva très contrarié n'a pas pu assurer le repas d'Entr'aide et loisirs le 15 novembre dernier.

En raison de l'épidémie qui sévit encore, le conseil municipal a décidé avec regret de ne pas prévoir de repas communal au printemps 2021.

Il a offert une petite attention (des chocolats de Noël) aux aînés de plus de 75 ans pour adoucir cette fin d'année.



LA CRISE COVID 19 ET LES MASQUES

Dès le début de la crise, et face au manque de masques, la mairie a pris l'initiative de commander 2000 masques chirurgicaux par l'intermédiaire de l'AMG, puis de 2000 masques supplémentaires par l'intermédiaire du département, pour un montant total de 2907 euros. Dès réception, deux masques par adulte ont été distribués aux habitants de la commune.



Très vite des bénévoles se sont manifestées auprès de la mairie pour proposer des masques en tissu, confectionnés par leur soin. Madame Grilloot, modiste à la retraite (notamment auprès de l'équipe de France d'escrime, médaillée aux JO en 1984), a mis à profit ses compétences professionnelles. Elle en a réalisés plus de 700 ! Madame D'Oliveira a également participé à la confection de masques en tissu. Elles ont conçu entre autres des masques de petite taille à destination des enfants de l'école de Morizès. Nous leur sommes très reconnaissants et les remercions vivement.

Puis, le Département a envoyé gratuitement 600 masques réutilisables. La Métropole a également donné 1000 masques en tissu. A la fin du mois de septembre, 2500 masques offerts par l'Etat ont été récupérés à la Préfecture. Ces derniers sont essentiellement destinés aux personnes fragiles et aux lycéens de la commune.

Tous ces masques, lavables ou jetables, sont à la disposition des habitants de la commune. Vous pouvez venir en retirer à la mairie pendant les heures d'ouverture.

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Morizès, point-relais du réseau lecture de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde va très prochainement rouvrir. Vous pourrez dès le mois de janvier, venir emprunter de nouveau, des livres, des CD ou des DVD.

Elle sera ouverte les lundis, mercredis et samedis de 16h à 18h. Vous serez accueillis par Sandra d'Oliveira et/ou Béatrice Paumier. Ces deux habitantes de Morizès ont volontiers accepté de poursuivre le travail d'Evelyne Carpentier, qui a fait vivre pendant plusieurs années la bibliothèque de la commune.

Sandra et Béatrice ont déjà bien investi les lieux. Elles ont effectivement procédé à un désherbage et à un inventaire des livres de la bibliothèque. Elles ont réaménagé les espaces en fonction de l'âge des lecteurs. Ainsi des poufs et des bacs à livres ont été commandés afin d'agrémenter le coin pour les plus petits.

Elles ont entre autres, pour projet de créer des liens avec les écoles du RPI, en proposant aux enseignants des activités autour des livres. Elles pourraient ainsi se déplacer dans les classes avec une sélection de livres sur un thème choisi avec l'enseignant.



Afin d'améliorer le service du réseau de lecture publique, la Communauté de Communes doit mettre en place très prochainement une navette. Celle-ci permettra aux usagers de prendre et de ramener les documents empruntés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Avec votre carte d'abonné (gratuite), le site du réseau de lecture publique (mediatheques.reolaisensudgironde.fr) vous permet déjà de vérifier la disponibilité du document que vous recherchez, de le réserver et de le faire acheminer à la bibliothèque de votre commune.

Nous encourageons vivement Sandra et Béatrice dans cette nouvelle aventure et leur donnons rendez-vous dès le mois de janvier !

COMMÉMORATIONS

les cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre 2020 à Morizès ont eu lieu en petit nombre (5 personnes dont le photographe!) mais la même ferveur et la même reconnaissance éternelle pour tous ceux qui ont donné leur vie et qui la donnent encore pour notre liberté et pour "une certaine idée de la France".

Un souhait pour quand nous revivrons normalement : que les enfants nous rejoignent vite, la République a besoin d'eux.



SITE INTERNET

La Mairie de Morizès a désormais son site internet. Vous y retrouverez toutes les actualités de la Mairie, ainsi que certaines de la communauté de communes. Vous pourrez également y régler la cantine et y retrouver les menus de vos enfants.

Les associations qui désirent informer les morizéens de leurs actualités peuvent également nous les faire passer.

Retrouvez nous sur <http://www.morizes.fr/>

ALERTE SMS

La Mairie de Morizès souhaite se doter d'un système d'alerte sms sur le 1er trimestre 2021. Si vous désirez être alerté rapidement en cas de crise (inondation, tempête, problème voirie, coupure électricité, eau, etc. Merci de bien vouloir vous inscrire en Mairie.

RECENSEMENT

Le recensement devait être réalisé en début d'année et il est reporté à l'année prochaine au vu de la crise sanitaire actuelle.

Au 1er janvier 2021, la population de Morizès est de 555 personnes.

LE CERCLE DE LA PAIX

Le cercle de la paix est une ancienne association de Morizès, elle a vu le jour en 1925. Déclaration en préfecture en 1986. Elle a connu une période de sommeil et s'est réveillé en mai 2013.

Son objectif principal est resté le même : créer du lien entre les habitants de la commune et des environs, conserver une bonne harmonie entre les associations de la commune et développer l'esprit d'union et de solidarité.

Depuis cette "renaissance", le Cercle organise chaque année des lotos, le pique-nique des associations et le marché nocturne.

Tous les adhérents des associations Morizèennes sont membres du Cercle, et les présidents siègent à son Conseil d'Administration.

Contact : Myriam Lhers - 06 13 08 30 34
myriamlhers@gmail.com

ENTRE CEPES ET CÈDRES

A la fin de l'année 2019, les membres de l'Association, autant que nos amis libanais, étaient dans l'attente de voir la réalisation des nombreux projets que nous avons "échafaudés" pour l'année 2020 !

Hélas, les années se suivent et ne se ressemblent pas.... C'est pourtant avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons organisé, le 19 Janvier, un "Atelier Cuisine Libanaise" à Morizès. Journée très animée grâce à Diala, jeune Libanaise de Bordeaux, qui a accepté de venir nous faire découvrir, préparer et déguster, quelques recettes typiques.

Une fin d'après-midi plus tard, nous nous sommes séparés, heureux de ce moment de convivialité, de découvertes et de partage, avec l'espoir de recommencer très vite.....



Malheureusement, peu de temps après, suite à de nombreux échanges avec nos amis, nous avons dû prendre une triste décision compte tenu de la situation économique au Liban (dévaluation de la monnaie, chômage ...) : annuler notre séjour à Ainata programmé au mois de Juillet .

Bien sûr beaucoup de déception partagée et particulièrement pour tous ceux qui n'étaient pas encore allés découvrir cette belle région !

Face à la situation qui se dégradait au fil des mois, aux problèmes de financement des écoles, et autres difficultés liés à la crise, nous avons pris la décision de dédier la petite cagnotte constituée grâce à l'organisation de lotos à une aide exceptionnelle pour les habitants de notre commune jumelle.

C'est ainsi que nous avons participé, sur proposition des autorités d'Aïnata, à l'aménagement d'une Ambulance de premiers secours pour l'Hôpital local.

Après la crise économique, la crise sanitaire et la catastrophe du port de Beyrouth au mois d'Août, une chaîne de solidarité mondiale s'est mise en place.

Nous avons tenu à y participer et, à l'initiative de Roger BOUNADER, avons :

- organisé une vente de produits de la région d'Aïnata, fournis directement par les producteurs locaux



(l'approvisionnement étant assuré via l'Association Lib'Action) : huile d'olive vierge, eau de fleur d'oranger, olives, savon naturel, etc...

- participé à la création d'un fonds de solidarité, en collaboration avec l'Association Trait d'Union France-Liban destiné aux habitants de la région d'Aïnata et de Hadshit (ville jumelée avec Sauveterre de Guyène).

Pour se procurer les produits ou participer au fonds de solidarité contacter Roger BOUNADER au 06 95 43 86 34.

En attendant des jours meilleurs, l'association "Entre Ceps et Cèdres" reste confiante, mobilisée, dynamique, enthousiaste et espère de nouveaux adhérents pour partager cette belle aventure !

F.N.A.C.A.

COMITE LOCAL DE MORIZÈS FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

L'association a été créée le 13 novembre 2001. Elle fêtera donc son vingtième anniversaire l'an prochain.

La FNACA est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Elle a pour but principal de défendre les droits matériels et moraux de ses adhérents (reconnaissance de la qualité de combattant, œuvres sociales, gestion de centres de vacances, animation d'un service social et juridique ...) Plus largement, elle œuvre en faveur de la paix, principalement en commémorant le cessez-le-feu du 19 mars 1962, mais également en maintenant vivant le souvenir des sacrifices de tous les anciens combattants de toutes les guerres du 20ème siècle.

Le comité local de Morizès participe toute l'année activement à toutes les manifestations patriotiques officielles organisées par la municipalité de Morizès et dans plusieurs autres communes du Réolais (présence d'une délégation d'anciens combattants avec leurs drapeaux, dépôt de gerbe et lecture de discours officiels). Pour financer ses actions, l'association organise également des soirées lotos dans le Foyer Rural.



Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

A Morizès mais aussi sur tout le territoire national. La Fédération nationale regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux

Contact :

Rino Piva : 05 56 71 44 97

En savoir plus :

Site national : <http://www.fnaca.org/>

MORIZES BYBE

Le club de pétanque a été créé en 1983 sur la commune de Morizès.

L'objet de l'association est de développer la pratique de la pétanque et d'organiser des concours avec remises de prix et de récompenses.

Les joueurs du club se retrouvent tous les dimanches matin pour des parties amicales. Ils participent à des concours officiels tout au long de l'année.

Le club organise habituellement 5 concours et se démarque en organisant le concours le plus important du district du Langonnais chaque lundi de Pentecôte. Mais cette année le club n'a pu organiser qu'un seul concours au mois de Février.

En complément des événements sportifs, un banquet est organisé chaque année au foyer rural au mois de février à l'attention des sympathisants du club.

Les activités ont lieu sur le boulodrome de Morizès et partout en Gironde et dans le Lot et Garonne, en fonction des compétitions.

Contact :

Vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir des renseignements, contacter le président Claude DAVID (06 87 30 43 78) ou le secrétaire Jean Louis STEFANI (06 89 15 63 18)

Le calendrier prévu pour 2021 est le suivant :

- Dimanche 24 Janvier 2021, Triplettes Séniors à 14h30.
- Lundi 24 Mai (Pentecôte), Tête à tête masculin et féminin à 8h30 , puis Doublettes Séniors à 14h30.
- Mardi 25 Mai, Doublettes Vétérans à 14h30.
- Mercredi 30 Juin, Doublettes Vétérans à 14h30.
- Dimanche 01 Aout, Doublettes Mixtes à 14h30.
- Lundi 13 Septembre , Doublettes Séniors à 14h30.

Evidemment sous condition sanitaire et après autorisation de la FFPJP. Aucune date n'est prévue pour les repas.



L'ACCA

(Association de chasse communale agréée)

L'association des chasseurs de Morizès est affiliée à la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde.

Elle compte 23 adhérents dont une dizaine demeurant dans les communes alentours.

Les activités principales de l'association sont les suivantes et s'étalent tout au long de l'année :

- opérations de repeuplement (achat de gibier - faisans, lièvres, perdreaux - relâché dans la nature pour renouveler la population) au mois de février ;
- organisation de battues au sanglier (animal considéré comme nuisible), au chevreuil (soumis à plan de chasse triennal) ou au renard.

Par exemple, pour Morizès, les chasseurs peuvent tuer 8 chevreuils cette année. La chasse permet de limiter les dégâts dans les vignes et autres cultures.

Les chasses ont lieu de mi-septembre au 28 février selon les espèces. De mars à juin, des chasses administratives sont possibles à conditions d'être supervisées par un lieutenant de loupvèterie.



L'association compte parmi ses adhérents deux piégeurs agréés : si vous voulez faire constater des dégâts liés à des renards, ou des ragondins, vous pouvez les contacter afin qu'ils déposent des pièges réglementés.

Par ailleurs, l'association organise également des lotos et un banquet annuel au Foyer Rural. A cette occasion, le repas à base de gibier est élaboré par les chasseurs.

Si vous souhaitez rejoindre les chasseurs, sachez qu'il est possible de s'inscrire dès 15 ans.

Contact :

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association : Didier ESPAGNET 06 56 83 12 88

L'ASM

La saison 2019-2020 impactée par la covid s'est arrêtée bien avant la fin ; l'équipe fanion de l'ASM a cependant accédé à la division supérieure et nous la félicitons.

Un nouveau confinement frappe la saison 2020-2021 entraînant des perturbations sans précédent dans la gestion du club.

Au vu des restrictions de rassemblement, l'AG se tient à effectif réduit ; le comité directeur et l'encadrement changent peu.

Les statuts primitifs, rédigés en 1971, validés pour 50 ans sont ré-actualisés.

Pour la saison à venir, des manifestations sont programmées en supplément des rencontres sportives du district. Connaitront-elles leur réalisation ?

L'espoir doit prendre le pas sur le doute.

Les dates suivantes sont retenues :

- Tournoi des U11-U13 le 24 avril 2021
- Tournoi des U7- U9 le 13 mai 2021
- Les 50 ans du club le 12 juin 2021.

Nous souhaitons que la situation sanitaire nous permette de reprendre une activité sportive normale et les lotos du mercredi, activité indispensable à une rentrée d'argent nécessaire au bon fonctionnement du club même si le choix du bénévolat de la part de tous, éducateurs et arbitres minimise les dépenses de l'association.

Enfin, les instances fédérales du district de la Gironde ont refusé l'homologation du terrain pour les matchs de l'école de foot : les buts sont trop vétustes et présentent des points de dangerosité. Le club, en osmose avec la municipalité, toujours à l'écoute des associations a entamé une étude de faisabilité de remplacement des équipements inadaptés.

L'AS Morizès remercie toutes les personnes qui s'investissent pour la bonne marche du club. Leurs actions, même ponctuelles, apportent sérénité et convivialité tellement nécessaires au cours de cette saison perturbée.





MAIRIE

Adresse : 1, Le Parc - 33190 Morizès
 Téléphone : 05 56 71 40 80
 Fax : 05 56 71 40 80
 Mail : morizes2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
 Lundi 14h30 - 18h30
 Mardi et vendredi 9h30 - 12h30
 Vendredi 14h00 - 18h00

Mme Le Maire est présente aux heures d'ouverture du secrétariat et sur rendez-vous.

SOCIAL

CAF (Allocations familiales)

Rdv , 81 rue Armand Caduc - 33190 La Réole
 Prise de rendez-vous sur caf.fr ou au 0 810 25 33 10

ADMR

3 rue Armand Caduc - 33190 La Réole
 Téléphone : 05 56 61 29 21

CLIC Haut Entre Deux Mers (Centre Local d'Information et de Coordination)

1 pl St Michel 33190 LA RÉOLE
 Téléphone : 05 56 61 53 10

ADMINISTRATION

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde (CCRSG)

Adresse , 81 rue Armand Caduc - 33190 La Réole
 Téléphone : 05 56 71 71 55
 Fax : 05 56 71 23 37

Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Trésor Public

Adresse , 10 place Albert Rigoulet - 33190 La Réole
 Téléphone : 05 56 61 05 68



MEMENTO MUNICIPAL

Les formalités ? où se renseigner?

Carte Nationale d'identité / Passeport

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte d'Electeur

vous pouvez vous inscrire :

- directement en ligne - service-public.fr renseigner le code postal, la commune et vos informations personnelles

ou

- auprès du secrétariat de mairie muni de votre carte d'identité et de vos justificatifs de domicile.

Autorisation de sortie du territoire pour un mineur

Mairie du domicile

Carte grise

en ligne - service public

Déclaration de naissance

Mairie du domicile

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'évènement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02 51 89 89 51)



1 - Alerte ou faites alerter les secours (Samu 15 ou pompiers 18)

2 - Vérifier sa respiration et libérez les voies aériennes mettez la personne sur le dos, sur un plan dur. Agenouillez-vous et mettez une main sur son front. Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière. Regardez et écoutez si la personne respire.

3 - Faites deux insufflations si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez deux fois lentement. Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez. Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4 - Vérifiez de nouveau sa respiration

5 - Le massage cardiaque
Si la personne ne respire toujours pas : mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses deux seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains. Poussez rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez 30 fois de suite rapidement.

6 - Et continuez ainsi
continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle, arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention !

Les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile, ...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

URGENCES - SANTE

SAMU	15
Police secours	17
Sapeurs pompiers	18
Centre antipoison	05 56 96 40 80
et toxicologie de Bordeaux	
Urgences depuis un portable	112
Gendarmerie de La Réole	05 56 71 70 80
Sans abris	115
Centre anti-tabac	05 56 99 39 66
Sida Info Service	05 56 11 02 18
SOS violences conjugales	39 19
Enfance maltraitée	119
Harcèlement à l'école	30 20
SOS amitié	09 72 39 40 50

Maison Rurale de Santé

1 chemin de Blasignons - 33190 La Réole
.....05 56 61 16 63

Centres Hospitaliers

La Réole05 56 61 53 53 / 05 56 61 52 53
(urgences de 8h à 20h)
Langon05 56 76 57 30
Marmande 05 53 20 30 01

Pour contacter un médecin en dehors des heures d'ouverture de la Maison de Santé

En semaine de 20h à 8h
Le week-end du samedi 12h au lundi 8h
Les jours fériés de 20h la veille à 8h le lendemain
Composez le05 56 61 21 61

Pour être dirigé vers un médecin généraliste vous pouvez aussi consulter la page **www.ordre-medecins-gironde.org** sur internet
En cas d'urgence, composez le 15

Pour connaître la pharmacie de garde de jour comme de nuit, 24 heures sur 24, UN SEUL NUMERO

comme partout en France : 32 37

Don de sang

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**



VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2021 MORIZES

JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le mercredi
- déchets recyclables : le mercredi

Pensez à sortir vos bacs la veille de leur ramassage.

Tous les jours fériés sont collectés sauf le 1^{er} janvier, rattrapé le 2.

Informations

- Fermeture de tous les sites les jeudis 10 juin et 4 novembre 2021
- Fermeture des déchèteries :
- jeudis 11 mars et 30 septembre 2021
- les 24 et 31 décembre à 16 h



ordures ménagères



déchets recyclables



Janvier	6	20				6	20			
Février	3	17				3	17			
Mars	3	17	31			3	17	31		
Avril	14	28				14	28			
Mai	12	26				12	26			
Juin	9	23				9	23			
Juillet	7	21				7	21			
Août	4	18				4	18			
Septembre	1	15	29			1	15	29		
Octobre	13	27				13	27			
Novembre	10	24				10	24			
Décembre	8	22				8	22			

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18

Le forfait annuel pour la collecte de vos ordures ménagères est de 18 levées. Voici des cases à cocher vous permettant de les comptabiliser. Vous pouvez également suivre votre forfait sur www.ecocito.fr.



(DÉCHETS ACCEPTÉS - TRI OBLIGATOIRE)

CONDITIONS D'ACCÈS

carte d'accès obligatoire

Accès particuliers

- gratuit -
- limité à 3 m3 / semaine

Accès professionnels

- 120 €/an
- limité à 3 m3 /semaine et /véhicule
- 1 m3 gravats / semaine

HORAIRES D'OUVERTURE

du Mardi au samedi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00



INFORMATIONS

Fermeture de tous les sites
les jeudis 40 juin et 4 novembre

Fermeture des déchèteries :

- jeudi 11 mars et 30 septembre
- les 24 et 31 décembre à 16h



Ligue de speedway	28 février
Ligue de speedway	11 avril
Fête du printemps	11 avril
Championnat de France Grass Track	2 mai
Concours de pétanque du lundi de Pentecôte	24 Mai
Fête des assos	6 juin
les 50 ans de l'ASM	12 juin
Marché des producteurs	25 juin
Championnat du Monde de Flat Track	3 septembre
Championnat du monde de long Track	4 septembre
Défi sport	4 & 5 septembre
Fête du village	10, 11 & 12 septembre
Championnat de France de Flat Track	2 octobre
Vintage spirit challenge	3 octobre
Repas Entr'aide et loisirs	14 novembre

L'ENSEMBLE DES ÉVÈNEMENTS ANNONCÉS DANS CET AGENDA SE TIENDRONT SELON L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS SANITAIRES ET DES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT ET LA PRÉFECTURE .

DEPANNAGE

coupeure eau - véolia	06 26 24 33 35
dépannage ENEDIS	0 972 675 033
pour toutes questions hors raccordement	0 970 831 970

ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

Ecoles du BACALOMO

Morizès	05 56 71 30 39
Camiran	05 56 71 30 52
Loubens	05 56 71 49 01
Bagas	05 56 71 33 34

Collège

Collège Paul ESQUINANCE - La Réole	05 56 61 11 40
------------------------------------	----------------

Lycée

Lycée Jean RENOU - La Réole	05 56 61 05 15
-----------------------------	----------------

Service Enfance Jeunesse

RAM	05 56 61 38 03
Multi-accueil	05 56 61 21 31
LAEP	05 56 61 38 03
Centre de loisirs	05 56 61 03 59
Point Rencontre Jeunes	05 56 71 87 86

Mission Locale

	05 57 980 980
www.mlsg.fr	



Vacances scolaires 2020-2021

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours samedi 6 février 2021 Jour de reprise lundi 22 février 2021	Fin des cours samedi 20 février 2021 Jour de reprise lundi 8 mars 2021	Fin des cours samedi 13 février 2021 Jour de reprise lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours samedi 10 avril 2021 Jour de reprise lundi 26 avril 2021	Fin des cours samedi 24 avril 2021 Jour de reprise lundi 10 mai 2021	Fin des cours samedi 17 avril 2021 Jour de reprise lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021		
Grandes vacances 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		

Académie de Bordeaux - zone A

APE BACALOMÔMES



Recréée en octobre 2013 après 5 ans de sommeil, l'association regroupe les parents d'élèves du Bacalomo (Bagas, Camiran, Loubens et Morizès).

Son objectif est de récolter des fonds grâce à nos manifestations pour les répartir sur les 4 sites du Bacalomo.

Habituellement, elle organise des lotos, des bourses aux vêtements ainsi que le Carnaval des écoles.

Malheureusement, le Carnaval prévu le 14 mars a été annulé et aucune autre manifestation n'a pu être organisée.

L'association a quand même reversé 2 484€ aux écoles directement, soit 18€ par enfants, répartis de la façon suivante :

- Camiran (25 enfants) 450€
- Morizes (49 enfants) 882€
- Loubens (44 enfants) 792€
- Bagas (20 enfants) 360€

L'Assemblée Générale n'a pas pu avoir lieu. Le Conseil d'Administration reste donc le suivant : Coralie Bernadou (présidente), Christelle David (vice-présidente), Audrey Lasserre (trésorière), Marjolaine Vanlanker (vice-trésorière), Sophie Lahonta (secrétaire) et Sandra D'Oliveira (vice-secrétaire).

En savoir plus :

<https://www.facebook.com/bacalomomes.bacalomomes>



ENTR'AIDE ET LOISIRS

Le club est né le 15 février 1985 et Monsieur SEUVE en a été le premier président.

Le club a été créé pour développer la solidarité et les liens amicaux entre les jeunes et moins jeunes retraités de Morizès et des communes limitrophes.



A ce jour, les principales animations sont :

- un jeudi sur deux, organisation d'après-midi conviviaux pour jouer à la belote, au scrabble, ou triomino ou au loto ;
- à la fin de chaque rencontre, célébration des anniversaires des différents membres autour d'une collation ;
- organisation des lotos au foyer rural ;
- organisation de sorties (visite et repas au restaurant au mois d'avril, voyage d'une journée en septembre, repas au foyer avec animation musicale en novembre)

L'association s'adresse aux retraités et non retraités souhaitant partager des activités et des moments de rencontre avec les plus anciens.

Les adhérents se réunissent dans le local du club (ancien presbytère) un jeudi sur deux.

Les activités sont possibles grâce aux cotisations des 59 adhérents, à la subvention versée par la municipalité et aux recettes des lotos.

contact :

Le bureau du club est composé de Monsieur Rino PIVA (président), Madame Francine SANCHOU (secrétaire) et de Monsieur Philippe DARCOS (trésorier).

En savoir plus :

L'association regrette toujours le vieillissement de sa moyenne d'âge et lance une nouvelle fois, un appel aux plus jeunes pour rejoindre le club et ainsi apporter du sang neuf et de nouvelles idées d'activité ou de sorties dont on aura fort besoin à la sortie de cette crise.

L'ARBRE DE VIE

L'association " l'arbre de vie" a été créée le 11 octobre 2002. Il s'agit d'une association loi 1901 non lucrative.

Elle est de nature philanthropique, non religieuse, non politique, et se donne pour buts l'amélioration de la qualité de vie de l'homme (en matière de bien être, santé, environnement, relations humaines....), le développement de ses qualités créatrices et la connaissance de soi à travers diverses pratiques comme le yoga ou tout autre activité pouvant aider à la réalisation de ce projet.

L'association propose à ses membres :

- des cours collectifs de hatha yoga, animés par Barbara Morineau, sur Morizes et Saint Macaire et par Magali Demaisonneuve sur Meilhan sur Garonne.

Une séance de hatha yoga comprend des exercices physiques appelés « asanas », des exercices respiratoires appelés « pranayamas » et des exercices de relaxation profonde ou « yoga nidra ».

Le hatha yoga permet d'acquérir ou maintenir une bonne santé physique et mentale...

Sa pratique régulière nous permettra de clarifier notre esprit, libérer notre corps de ses tensions, retrouver souplesse et vitalité et de renforcer la musculature profonde. Cela peut même nous ouvrir les portes d'un véritable chemin de connaissance de soi.

- des cours de yoga pour femmes enceintes : ces cours de yoga sont proposés et animés par Barbara Morineau, professeur de yoga diplômée de l'institut DeGasquet en yoga pré et postnatal et ayant étudié les effets positifs du yoga pour vivre la grossesse et l'accouchement en pleine conscience et confiance.



Le but de ces cours est de permettre aux femmes de vivre pleinement et sereinement ce moment unique et initiatique où elles donnent vie et renaissent mère.

des ateliers "méditation" ponctuellement ou sur demande.

- des stages de formation en thérapie énergétique "REIKI", sur demande, stage animé par Barbara Morineau « maître reiki » selon la tradition « usui shiki ryoho ».

L'association propose ses activités à Morizès dans la salle de l'ancien presbytère mais aussi à Saint Macaire et à Meilhan sur Garonne

Contact :

Barbara Morineau : 33.larbredevie@gmail.com,

En savoir plus

yoga-asso-arbredevie.blogspot.com

MORIZES CYCLOTOURISME

Le Morizès cyclotourisme est la dernière association créée sur la commune. Elle existe depuis le 15 septembre 2020.

Son objet est la pratique du cyclotourisme sur route et elle propose comme activité le cyclisme (cyclisme, vélo, VTT, course d'orientation à vélo, cyclotourisme).

Le cyclotourisme est une activité de pleine nature et de loisirs. C'est un sport-loisir excluant toute notion de compétition.

Contact :

carla.moretto@orange.fr

BRIDGE CLUB LA RÉOLE.

La ville de La Réole n'ayant pas de salle aménagée pour les personnes à mobilité réduite à mettre à la disposition du Club de Bridge, Madame Henriette Moussillac, Présidente a sollicité l'autorisation d'utiliser la salle du presbytère de Morizès en vue d'organiser régulièrement des tournois de bridge.

En accord avec M PIVA, président du Club Entraide et Loisirs, utilisateur de cette même salle, il a été décidé que les rencontres de bridge auraient lieu les 1er et 3eme jeudis du mois, en alternance avec Entr'aide et Loisirs qui occupe les lieux les 2eme et 4eme jeudis.

Contact :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Moussillac : 05 56 61 03 96.

ANIM' ACTIONS

Elle a été créée en 2005 et agréée Jeunesse et éducation populaire depuis 2008.

C'est une association dont les principales valeurs sont l'éducation populaire (via l'éducation artistique), la culture pour tous et la pluridisciplinarité.

Sa vocation est de rassembler diverses pratiques artistiques et des publics variés !

Ses objectifs sont de créer, coordonner, animer et accompagner des projets socioculturels et/ou de loisirs favorisant divers modes d'expression, dans un esprit d'ouverture, de respect et de mixités.

Elle utilise des outils pédagogiques adaptés, en favorisant le développement de la créativité sous un aspect ludique. Ses ateliers sont encadrés par des intervenants professionnels.

Les pratiques proposées sont variées : éducation aux images & vidéos, improvisation théâtrale, training théâtral, relaxation musicale, éveil musical, danse contemporaine, éveil à la terre, couture et détournement de vêtements...

Contact :

Aurélia SANSON-BEAUJARD - présidente
Association ANIM' ACTIONS
6, Les Forges - 33190 Morizès
06 45 99 83 60
anim-actions33@gmail.com

En savoir plus :

asso-animactions.over-blog.com
facebook.com/animactions
http://youtube.com/c/AssoAnimActions33



COMITÉS DES FÊTES

Le comité des fêtes a été créé en 1950, il a pour vocation de : susciter, promouvoir, exercer et développer les activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives) concernant la commune et la vie locale, renforcer la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide.

Le comité des fêtes s'adresse à l'ensemble des habitants de Morizès et des alentours.

Il organise chaque année les deux fêtes du village d'avril et de septembre avec repas, bric à brac, concours de pétanque et de belote mais aussi animations musicales, forains et feux d'artifices. Malheureusement cette année, aucun événement n'a été organisé. Rendez-vous est pris pour 2021, si la situation sanitaire le permet.

Contact :

foyerralmorizes@sfr.fr
contact : Denis Sanchou Président : 06 19 72 39 26

En savoir plus :

<https://www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Morizès>

TENNIS

L'association a été créée en juin 2011. Son objet est de permettre la pratique du tennis.

La Mairie met à disposition de l'association 2 courts de tennis dans le Parc. Les courts sont disponibles tous les jours de 8h00 à 22h00. Les terrains de tennis de Morizès sont également mis à disposition du Bacalomo, du centre de loisirs et de Cap 33 qui sont prioritaires pour la réservation des courts sous réserve d'une demande préalable.

Les joueurs extérieurs doivent s'acquitter d'une somme de 5€ pour une séance de jeu de 1h30 (gratuit pour les moins de 11 ans).

Les appels de cotisations annuelles pour les adhérents se font le 1er juin de chaque année. Les inscriptions en cours d'année sont calculées au prorata temporis.

Les tarifs de cotisations annuelles sont les suivants : commune (ou licenciés sur Commune)

Enfants (11 à 18 ans) 10€ - adultes 20 € - couples 35€

hors commune

Enfants (11 à 18 ans) 15€ - adultes 30 € - couples 50€

Contact :

Sébastien Payen - Président : 06 23 05 48 98

APPEL A BENEVOLES

Vous aimez le tennis, ou pas..., venez renforcer l'équipe de de l'association de tennis afin de relancer ses activités.

MORIZÈS MOTO CLUB

Déclaré en septembre 1975, le club fêtait cette année ses 45 ans d'existence.

L'association a pour objet de répandre le goût des sports mécaniques par la motocyclette, en favoriser le développement et en permettre la pratique par ses membres sur le plan régional et national.

Depuis sa création, le club organise sans interruption 2 à 3 manifestations nationales et internationales par an. Malheureusement, cette année fût bien particulière et certaines des manifestations ont du être reportées voire annulées, comme le championnat de France du 25 octobre.

Le club dispose toujours d'un éducateur national qui encadre aux mois de juillet et août, des jeunes de centres de vacances en partenariat avec le Conseil départemental de la Gironde. Par chance, les journées Cap 33 ont pu avoir lieu pour le plaisir des enfants participants.

Il représente Morizès à la fois sur le circuit du parc municipal mais aussi lors de compétitions dans de nombreux pays : Angleterre, Pologne, Allemagne, Croatie, Italie, République Tchèque, etc.

Calendrier prévisionnel pour la saison 2021

- Matches de Speedway - 28 février et 11 avril
- Championnat de France Grass Track - 2 mai
- Championnat du Monde et de France de Flat Track - 3 septembre et 2 octobre
- Finale Championnat du Monde de Long Track - 4 septembre
- Vintage spirit challenge - 3 octobre

Selon les conditions météo et la situation sanitaire, ces épreuves pourraient être reportées.

Séance d'entrainements (selon conditions météo - non reportées si annulées)

24 janvier, 14 mars, 5 juin, 11 juillet, 1er août et 21 novembre

Contact : Christian Bouin - 06 11 94 46 09
christian.bouin@tcb-mob.fr



PHOTO L. LAGUIBEAU

LES ALTERNATIVES DE LILLY

Nouvelle association à s'installer sur Morizès, elle est créée depuis septembre 2013.

Elle se donne pour mission de sensibiliser aux alternatives au tout jetable et tout toxique, et de donner les clés au plus grand nombre d'une transition écologique réussie.

Stand, ateliers, coaching, accompagnement et service de location de couches lavables, tels sont ses moyens pour aider particuliers comme professionnels à réduire leurs déchets et/ou à passer à la couche lavable.

L'association intervient majoritairement sur le territoire girondin mais pas que, elle a par exemple accompagné la Régie déchet et le service de l'île d'Oléron, sur la réduction des déchets et toxiques dans les crèches de l'île, ainsi que sur une expérimentation couches lavables.



La situation sanitaire ne lui a pas permis d'organiser d'événements sur la commune mais sa directrice a à coeur d'accompagner les Morizéens qui le souhaitent vers un objectif de réduction des déchets.

En attendant le retour à la normale, des ateliers en ligne sont prévus dès la rentrée de janvier.

Contact : Stéphanie Bordas /
contact@lesalternativesdelilly.org

L'agenda des ateliers : <http://lesalternativesdelilly.org/>

et tous pleins d'infos et d'astuces sur les réseaux sociaux
<https://www.facebook.com/LillyAlternatives>
<https://www.instagram.com/lesalternativesdelilly/>
<https://www.pinterest.fr/lesalternativesdelilly/>

DISPOSITIF DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL POUR LES ENTREPRISES

Le territoire du Réolais en Sud Gironde compte environ un millier d'entreprises. Près d'un tiers d'entre elles ont dû cesser toute activité pendant la durée du premier confinement du 17 mars au 11 mai.

Début avril, la CdC a créé une cellule de crise afin d'apporter conseils et informations utiles aux acteurs économiques. Lors d'un bureau exécutif extraordinaire, une proposition de soutien financier aux petites entreprises de 4 salariés maximum a été étudiée. Cette aide d'un montant maximum de 1500€ par entreprise est un complément des aides de l'état et de la région.

Au cours d'un bureau communautaire dématérialisé convoqué le 14 mai 2020, les 41 maires ont accepté de participer au fonds de soutien en affectant 30% du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) attribué à leurs communes soit environ 130 000€. La Communauté de Communes, qui détient la compétence économie a consacré presque tout son FPIC soit environ 220 000 €.

Un règlement d'intervention et une aide à l'instruction des dossiers ont été élaborés.

A ce jour, une centaine de petites entreprises a bénéficié de cette aide.

FOURGON @PEFEM RURAL'IT

services gratuits accessibles à tous

Accompagnement et accès libre aux démarches administratives sur internet : création de boîtes mail - dossier CAF / MSA / CPAM / CARSAT - permis de conduire / carte grise - passeport / carte nationale d'identité - pôle emploi - cv / lettre / courrier - scanner et imprimer

Lieu d'écoute et mise en relation avec les organismes ou associations en fonction de la demande

siège social : apefem, 10 rue des jacobins, 33190 La Réole
- tel : 07 72 29 39 22

mail : apefem.ruralite@orange.fr

Sandrine Leglise est l'agent d'accueil et d'information sociale de l'APEFEM. Elle vous attend tous les vendredis matins (10h / 12h) des semaines paires devant le VIVAL de Morizès.

TRANSPORT À LA DEMANDE (T A D)

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté de Communes a mis en place le transport à la demande en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine.

Ce transport est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes, qui répondent aux critères suivants :

personnes à mobilité réduite, personnes de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie, personnes en insertion professionnelle, personnes en situation de précarité, personnes sans autonomie de déplacement.

Pour aller où ?

Pour effectuer des trajets courts ou occasionnels.

- Dans la communauté de communes, vous pouvez utiliser ce service pour vous rendre dans les 41 communes du territoire, quel que soit le motif du déplacement (un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché, un entretien à Pôle emploi...)
- A Langon et Marmande pour consulter des médecins spécialistes dont la spécialité n'est pas disponible sur notre CdC ;
- Au pôle emploi de Langon ;
- Aux Maisons Départementales de la Solidarité de Bazas et Cadillac.

A quel prix ?

- Intra CdC : aller simple 2€/ / aller-retour : 3,60€.
- Hors CdC : MDSI et Pôle emploi-aller simple : 2€/ / aller-retour : 3,60€.
- A Langon et Marmande : 6,50€ pour un aller simple.

Où s'inscrire ?

ASP La Réole - 81 Rue Armand Caduc - La Réole
06.09.61.55.88

Ouvert tous les lundis et jeudis
8h30-12h30 / 13h30-16h30



LE PLUI PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le dernier né des documents de planification territoriale, promu par une loi du 12 Juillet 2010 et renforcé en 2014. La prise de compétence intercommunale en matière de document d'urbanisme est devenue obligatoire à compter du 27 mars 2017.

Avec le PLUi, l'Etat a décidé de mettre l'accent sur 2 évolutions majeures :

1. Au-delà du plan local d'urbanisme (PLU) – qui permet de définir des règles à l'échelle d'une commune – il est apparu que l'échelle la plus pertinente pour coordonner tant les politiques d'urbanisme que d'habitat et de déplacements était celle de l'intercommunalité.
2. Cette évolution de la vision amène une meilleure prise en compte des problématiques du XXI^e siècle, que sont l'étalement urbain, la consommation d'espaces naturels et agricoles, l'économie des ressources naturelles, ainsi que la préservation de la biodiversité.

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle de la communauté de communes. Il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, conjuguant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

Le PLUi de la CDC du Réolais en Sud Gironde est construit autour de 5 axes : cohérence du projet de territoire, développement économique, cadre de vie, habitat et climat.

Où en est l'élaboration de notre PLUi ?

Lancé à la toute fin de 2015, les travaux d'élaboration du PLUi progressent : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation sont en cours de finalisation.

La prochaine étape est celle de « l'arrêt » du projet.

Par une délibération, le conseil communautaire actera le projet de PLUi qui sera ensuite soumis à l'avis des services de l'Etat et des Personnes

Publiques Associées (PPA) avant de faire l'objet d'une enquête publique.

Est-ce que nous pouvons encore donner notre avis ?

L'enquête publique aura une durée d'un mois minimum au cours de laquelle chacun pourra faire part de ses observations et propositions sur un registre d'enquête.

Dans chaque mairie de la CdC, un registre de concertation est disponible. Il restera en mairie tout au long de la procédure de conception du PLUi, jusqu'à l'arrêt de celui-ci par le conseil communautaire. Vous pouvez y consigner vos demandes ou observations en lien avec la démarche de PLUi.

Des réunions publiques de présentation étaient prévues au mois de novembre 2020. Elles ont été reportées en raison du reconfinement.

N'hésitez pas à vous rapprocher du panneau d'affichage de la mairie, de vos élus ou de Véronique GOUJON au secrétariat de la mairie pour plus d'information sur les nouvelles dates ces rencontres.



USTOM

Union des Syndicats chargés du Traitement des Ordures Ménagères.

Vous trouverez, à la page suivante, une note explicative destinée à vous aider à comprendre les augmentations de tarifs qui se sont imposées au Comité Syndical de l'Ustom suite à l'audit financier demandé par le nouveau Président et aux augmentations insoutenables qui impactent le budget 2021.

Les services de l'ustom restent bien sûr à votre disposition pour prolonger ces explications.

Tél : 05 57 84 00 20 - ustom.fr

Grille tarifaire de la redevance incitative 2021 Note explicative

En deux mois, personne n'est capable de faire des miracles. La situation très complexe à laquelle fait face l'USTOM, a, depuis notre arrivée, fait l'objet de multiples courriers d'alerte adressés à Mmes la Ministre de la Transition Ecologique, la Préfète de Gironde, la Vice-Présidente du Sénat, Monsieur le Président de région Nouvelle Aquitaine.

Nous y avons souligné le risque majeur de cessation de paiements et le besoin de financement complémentaire pour boucler le budget 2021 qui est de 1 370 000 €.

Les causes externes, qui impactent le budget sont les suivantes

- ✓ **Le monopole du traitement des déchets** détenu par l'entreprise privée VEOLIA avec les incinérateurs de Bègles et Cenon et le centre d'enfouissement de Lapouyade. Cela lui permet de pratiquer des tarifs exorbitants auprès des syndicats ruraux, après avoir accordé des rabais importants à la Métropole. Au final, les ruraux payent pour les urbains ! *Augmentation de 50 % entre 2020 et 2021 : 85€ la tonne au lieu de 57 € : soit 476 000 € de dépenses en +*
- ✓ **Les taxes de l'Etat et particulièrement la TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) dont le but est d'inciter à produire moins de déchets ultimes en augmentant drastiquement le prix de cette taxe sur chaque tonne de déchets enfouie ou incinérée. *Montant de la TGAP en 2021 est de 510 000 € (18€ par tonne de déchets enfouis en 2020, 30€ en 2021).*
- ✓ **L'augmentation de la masse salariale à effectif constant**, due au caractère industriel et commercial du syndicat (recrutement exclusif en droit privé, diminution du nombre de contrats aidés embauchés, baisse de la prise en charge des contrats aidés restants). *En 2020, la pandémie de la COVID-19 a entraîné la fermeture administrative de certains sites, et la prise en charge du chômage partiel nous a été refusée par la préfecture.*
- ✓ **Le désengagement de l'Etat** qui n'a pas accompagné financièrement les investissements que l'USTOM a dû engager depuis 2015, pour mettre aux normes ses différents sites (quai de transfert, locaux administratifs, 6 déchèteries, 1 recyclerie) ce qui a conduit le syndicat à beaucoup emprunter (plus de 5 millions d'euros) pour mener à bien des travaux que les services de l'Etat jugeaient les plus urgents pour assurer la sécurité des usagers et des personnels, sans pour autant les subventionner.
- ✓ **La baisse des recettes de vente des matériaux** : 350 000€ de moins qu'en 2018 !
- ✓ **Un taux de recouvrement de la redevance incitative très insuffisant** Au 30 septembre 2020, il reste 800 000€ à recouvrer pour l'année 2019, et depuis la mise en place de la Redevance, les impayés s'élèvent à 2 700 000 €



L'ensemble de la nouvelle équipe s'est toujours battue contre l'augmentation de la grille. Mais dans ce contexte qui mettait l'USTOM et l'ensemble de ses emplois en péril, le Comité syndical a été contraint de prendre des décisions allant contre sa volonté, et indispensables pour que vos déchets continuent à être collectés dans les mois qui viennent. Afin d'éviter la cessation de paiement, une augmentation de la grille tarifaire de 18% pour 2021 a été votée à contrecœur.

Quel impact sur les ménages en 2021 :

L'augmentation de la grille de tarification, décidée lors du Comité Syndical du 9 décembre, entraîne pour un foyer, en fonction de sa composition :

Nb personnes au foyer	Volume du bac	Prix HT pour l'année		Soit une augmentation HT/ foyer
		2020	2021	
1 pers.	90 L	170,01	200,49	30,48 €
2 pers.	120 L	189,45	223,53	34,08 €
3 à 4 pers.	240 L	267,75	315,87	48,12 €
5 à 6 pers.	340 L	332,91	392,73	59,82 €

Les tarifs d'accès en déchèteries et sur le quai pour les professionnels et collectivités, en 2021 :

Les professionnels et administrations qui déposent des déchets en déchèterie sont également mis à contribution pour supporter l'augmentation des coûts de traitement des matières. Les tarifs 2021, votés lors du Comité Syndical du 9 décembre sont les suivants.

Apport et traitement selon les flux	Tarifs HT au 1er janvier 2021	
	/ m3 en déchèterie	/ tonne à Massugas
Ordures ménagères	- €	220,00 €
Gravat	20,00 €	- €
Encombrants	42,00 €	220,00 €
Bois	33,00 €	173,00 €
Déchets Verts	30,00 €	136,00 €



BOITES AUX LETTRES & FIBRE

Nous avons constaté lors de la distribution des masques, qu'encore beaucoup trop de boîtes aux lettres ne permettent pas d'identifier leurs propriétaires. Merci d'y apposer vos noms et votre numéro de rue, afin de faciliter les distributions de courriers mais aussi des informations municipales.

Comment positionner ma boîte aux lettres

Son accessibilité est essentielle pour la distribution :

- En limite de propriété, en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique, dégagée et permettant aux véhicules de faire demi-tour sans risque pour les riverains et les agents.
- Accessible à partir de véhicules automobiles : le dessous de la boîte aux lettres doit être positionné à plus 1 m et à moins d'1,5 m du sol.
- Incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture
- Accès direct de l'extérieur sans difficulté et sans risque : pas derrière un grillage, hors de portée du chien qui doit être attaché.

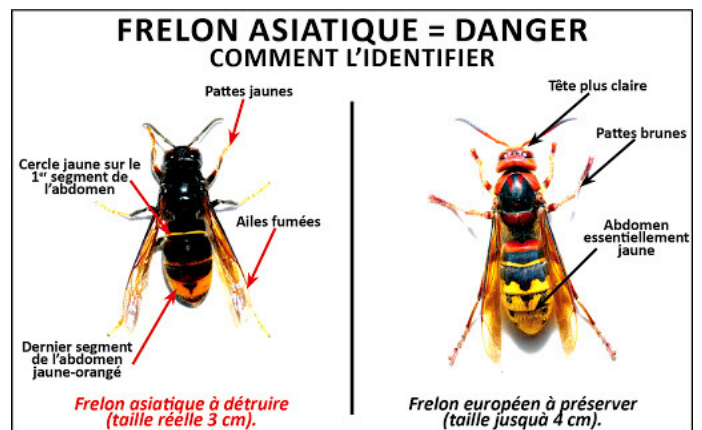
Le déploiement de la Fibre se poursuit sur Morizès ! Attention, les installateurs devraient circuler dans les rues de la commune pour identifier les logements éligibles. Il est primordial de pouvoir identifier votre logement sur votre boîte aux lettres qui doit afficher votre nom, adresse et n° de voie. Le Relevé de Boîte aux Lettres (RBAL) est une étape indispensable pour être ensuite raccordé.

Je veux la
Fibre Internet :
je mets à jour
ma boîte aux
lettres

nom
adresse
n° de voie



FRELONS ASIATIQUES



Face à la recrudescence de formation de nids de frelons asiatiques près de chez nous, il est important de vérifier les arbres, les haies, etc... La responsabilité des propriétaires est engagée en cas d'accident.

Les apiculteurs du GDSA - groupement de Défense Sanitaire des Abeilles peuvent intervenir.

La commune envisage d'investir dans un équipement de protection. Nous recherchons des volontaires qui pourraient intervenir bénévolement sur le village pour le retrait de nids à proximité des habitations ou des bâtiments municipaux (école, équipements sportifs, foyer rural, etc.).

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact à la mairie.

AIDE DÉPARTEMENTALE POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a réalisé le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations existantes sur notre commune et a remis son rapport à la mairie le 1er juillet 2018.

Les foyers ayant un assainissement contrôlé non conforme peuvent bénéficier d'aides du département pour une mise en conformité de leur installation. L'aide, plafonnée à 5000 € varie de 30 à 65% du montant total des travaux en fonction du revenu fiscal de référence.

Le contrôle doit avoir eu lieu il y a moins de 3 ans à la date de la demande de participation financière.

Les dossiers doivent être déposés avant le 30 juin 2021.

Les modalités de dépôt de demande sont disponibles en mairie.



NUISANCES ET BRUITS

Bien que le bruit soit signe de vie, il est devenu un véritable problème de santé publique.

Les nuisances sonores les plus répertoriées sont celles relatives aux bruits de jardinage, bricolage ou aboiements de chien.

L'arrêté Préfectoral du 8 mars 1990 régit entre autres les travaux de bricolage et de jardinage qui sont susceptibles d'être source de gêne et sont donc encadrés par des horaires détaillés ci-dessous :

jours ouvrables : 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30

samedis : 9h à 12h - 15h à 19h

dimanches et jours fériés : 10h à 12h30 (en gras)

Pour rappel, les aboiements intempestifs sont considérés comme nuisances sonores voir l'article R1336-5 défini par le Code de la santé publique.

Les propriétaires de chiens doivent donc prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ou atténuer cette nuisance sonore, sans quoi, ils sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€ et la confiscation du ou des chiens.

EPAVES

Lorsqu'un véhicule se trouve sur une voie, publique ou privée, ouverte à la circulation publique, le stationnement abusif, visé à l'article L.417-1 du Code de la route, figure parmi les cas d'infractions prévues par ce code et justifiant le recours à la procédure de mise en fourrière. Le stationnement abusif se définit comme le stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique pendant plus de sept jours. L'article L.325-1 du Code de la route précise, en outre, que les véhicules qui compromettent la sécurité ou le droit à réparation des usagers de la route, la tranquillité ou l'hygiène publique, l'esthétique des sites et des paysages classés ou la conservation ou l'utilisation normale des voies ouvertes à la circulation publique et de leurs dépendances peuvent également être mis en fourrière.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

De quoi s'agit-il?

- l'herbe après la tonte des pelouses,
- les feuilles mortes,
- les résidus de taille de haies et arbustes...

Il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Pourquoi?

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour l'être humain et pour l'environnement.

Ex : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

La personne qui enfreint la loi s'expose à une amende de 450 €.



Que faire des déchets verts?

- les utiliser pour pailler le jardin.
- les recycler pour faire du compost sur place.
- les transporter en déchetterie...

Des dérogations très exceptionnelles peuvent être accordées par le préfet pour éviter la propagation d'épidémies qui touchent certains végétaux.

Dans tous les cas il faut se renseigner à la mairie.

DÉJECTIONS CANINES



Les personnes promenant leur chien sur la voie publique, dans le parc près de la mairie et de l'aire de jeux, devant le foyer rural, dans l'aire de repos proche de l'église sont priées de ramasser les déjections de leur animal afin de garder l'environnement propre. La mairie ne fournit pas de canipoches !

Pour le respect de votre village, de vos voisins, de l'employé municipal, n'oubliez pas de prendre un petit sac avant de partir en promenade.

NUMÉROS UTILES

COMMERCE

l'épicerie Morizéenne 05 56 71 38 26
 Alimentation, fruits, légumes, tabac, ...+ dépôt de pain +
 point Poste vert + retrait Crédit Agricole -
 Les Re-Resources bio 06 17 87 89 11
 Lieu-dit Cougouille - Légumes bio et agneaux
 La source 05 56 71 57 31 / 06 52 65 43 78
 8 La Vignague Est - Cuisine végétale

SERVICES

Taxi : taxi Dumora 06 30 03 00 49
 Encombrants : Angelo Lambert 06 74 98 69 28
 Eglise : Presbytère de La Réole 05 56 61 01 94

SANTÉ

Infirmière : Michelle Lesport 06 09 32 77 32
 26 Le Bourg (à côté du vival)
 Hypnose : Sonia Chagraoui 06 51 44 69 49
 1 bis Confrérie

VITICULTEURS DE MORIZES

En cave particulière (chai dans le village de Morizès) :

- SCEA Vignobles Famille Cassy Laurent - vins biologiques - Châteaux Chillac et Quillet - lieu-dit Chillac
- EARL Benoit Fazembat - château Haut Pradot, 3 Patatin
- Mathieu Lecourt - château Huneau, lieu-dit Huneau
- SCEA PIVA - vins biologiques - Château Pouchaud-Larquey, lieu-dit Pouchaud

ASSISTANTES MATERNELLES

Séverine Barbe 05 56 71 18 51
 Myriam Martin 06 83 31 22 01

GITES

La Source 05 56 71 57 31 / 06 52 65 43 78
 8, La Vignague Est
 Les gites de Chillac 06 87 07 40 19
 6, chillac - / www.chateauchillac.fr

ARTISANS DE MORIZES

AVEYS (Alain Sanz) - électricien, plombier, chauffagiste -
 06 07 54 16 83
 Jérôme Duclos - garagiste agricole 05 56 71 09 89
 Laurent Madeira - maçon
 Jonathane Brulé - tourneur sur bois 06 67 83 21 51
 Alain Bouquet - carreaux fait main 05 56 71 45 56
 Giovannangeli SAS - atelier de création tricot dentelle et
 de teinture à la main de laines fines.....06 08 63 12 87

En cave coopérative exclusivement :

- SCEA (ou GAEC) de JAD, Dominique et Aurélie Dezellis - cave coopérative la Girondaise à Gironde sur Dropt
- Yannick Dezellis - cave coopérative la Girondaise à Gironde sur Dropt
- Gilles Lecourt - cave coopérative la Girondaise à Gironde sur Dropt
- SCEA Vignes à l'infini, M. Roussilhes - cave coopérative la Girondaise à Gironde sur Dropt
- Thierry Tartas - cave coopérative la Girondaise à Gironde sur Dropt
- Patrick Vasseur - cave coopérative de Mestérieux

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

NEAU Inès, Alexia - née le 06 août à Bordeaux
 WELLS BROZOVA Léo, Jivan - né le 26 octobre à Langon
 WELLS BROZOVA Max, Milan - né le 26 octobre à Langon
 NEAU Harper, Jeanne - née le 7 Décembre à Marmande
 CORRIOLS PIVA Félix, Pierre-Marie - né le 22 décembre à Langon

DÉCÈS

VITRAC Marie Louise - 94 ans - décédée le 09 janvier à La Réole
 TAUZIN Claude - 82 ans - décédé le 30 janvier à Langon
 GRILLOT Jackie - 78 ans - décédé le 08 avril à Bordeaux
 TAUZIN André - 86 ans - décédé le 08 mai à Bordeaux
 LAURIOL Pierre - 95 ans - décédé le 25 septembre à Monségur
 GERMON Monique - 69 ans - décédée le 08 octobre à Morizès
 MADEC Marcelle - 99 ans - décédée le 08 novembre à Caudrot
 DAVID Serge - 90 ans - décédé le 14 novembre à Villenave d'Ornon
 GUILLOT Eric - 64 ans - décédé le 27 novembre à Gironde sur Dropt
 PATISSIER Catherine - 59 ans - décédée le 29 décembre à Bordeaux

